



Renouvellement titre de séjour

Par **jujura**, le **14/11/2009** à **20:07**

Bonjour, je suis étudiante étrangère. Je suis en France depuis fin 2000. J'ai eu mon master 2 en 2006. Je me suis inscrite en doctorat et j'ai arrêté au bout d'un an (cause: stage dans un cabinet d'avocats). Je me suis inscrite à la préparation d'accès à l'école d'avocat et j'ai épuisé mes trois chances sans avoir réussi. Je dois renouveler mon titre de séjour bientôt et je voulais savoir si une inscription en doctorat me permettrait de renouveler à nouveau ou c'est déjà trop tard pour moi? Si la réponse est négative, peut-on demander à la préfecture un délai avant de rentrer au pays ou c'est instantané à l'expiration du titre? En vous remerciant par avance.